

**Plan d'action détaillé du Musée canadien de l'histoire
pour répondre aux recommandations du rapport d'examen spécial 2023 du vérificateur général du Canada**

N° de réf. du rapport	Recommandation du BVG	Réponse de la société	Description du résultat final attendu	Date d'achèvement prévue	Principales étapes intermédiaires	Responsable/Point de contact
Pratiques de gestion de la société						
Paragr. 21	La société devrait établir un code de conduite à l'intention des membres de son conseil d'administration. Elle devrait aussi veiller à ce que les membres du conseil d'administration et le personnel déclarent périodiquement leur compréhension des exigences en matière d'éthique et de conflits d'intérêts et leur engagement à les respecter, ainsi que leur adhésion aux valeurs de la société.	<i>D'accord.</i> La société a rédigé un code de conduite à l'intention des membres du conseil d'administration et l'adoptera au début de l'exercice 2023-2024. Elle demandera aux membres du conseil d'administration et au personnel un engagement annuel à respecter les exigences en matière d'éthique et de conflit d'intérêts et à adhérer aux valeurs de la société.	Code de conduite pour les membres du conseil d'administration Engagement annuel, pour les membres du conseil d'administration et le personnel, à respecter les exigences en matière d'éthique et de conflit d'intérêts et à adhérer aux valeurs de la société.	Résolu	Un code de conduite a été adopté par le conseil d'administration en juin 2023. Un processus a été mis en place afin que les membres du conseil d'administration et le personnel déclarent leur compréhension des exigences en matière d'éthique et de conflits d'intérêts et leur engagement à les respecter, ainsi que leur adhésion aux valeurs de la société.	H. Paszkowski, vice-présidente, Stratégie organisationnelle et affaires gouvernementales
Paragr. 26	Après avoir revu et actualisé ses politiques en détail, la direction devrait fournir au conseil d'administration les renseignements nécessaires lui permettant d'assurer la surveillance de la conformité de la société à ses politiques.	<i>D'accord.</i> La société a élaboré un cadre de renouvellement de la politique organisationnelle et effectué un examen complet et une mise à jour de ses politiques. En 2023-2024, la société lancera un rapport de conformité annuel afin d'aider le conseil d'administration à contrôler la	Rapport annuel destiné à aider le conseil d'administration à vérifier si la société a respecté les exigences de conformité.	Résolu	Le conseil d'administration a approuvé le modèle de rapport de conformité annuel en juin 2023. Ce rapport sera soumis chaque année au comité d'audit et des finances.	H. Paszkowski, vice-présidente, Stratégie organisationnelle et affaires gouvernementales

		conformité de la société avec les politiques de l'organisation.				
Paragr. 31	La société devrait établir des indicateurs de rendement clairs assortis de cibles pour les priorités et les activités clés présentées dans ses plans organisationnels. Elle devrait faire régulièrement rapport au conseil d'administration sur la progression observée et présenter ces renseignements dans son rapport annuel.	<i>D'accord.</i> En 2023-2024, la société renouvèlera son cadre de mesure du rendement et ses rapports sur le rendement à l'intention du conseil d'administration et de l'équipe de la haute direction de façon à mesurer des indicateurs de rendement clairs en fonction des jalons établis. La société continuera de communiquer les résultats obtenus au conseil d'administration tous les trimestres et en fera état dans le rapport annuel.	Nouveau cadre de mesure du rendement Rendre compte des résultats trimestriels au conseil d'administration et inclure les réalisations dans le rapport annuel du Musée.	Résolu	Un nouveau cadre de mesure du rendement, qui comprend des activités clés, et un modèle de rapport du rendement trimestriel ont été approuvés par le conseil d'administration en juin 2023. De nouveaux indicateurs et objectifs de rendement pour 2024-2025 ont été présentés au conseil d'administration aux fins d'approbation en novembre 2023 et intégrés au plan organisationnel 2024-2025 du Musée. Ces indicateurs de rendement font l'objet d'un rapport trimestriel au conseil d'administration, et les résultats des activités clés seront inclus dans le rapport annuel du Musée.	H. Paszkowski, vice-présidente, Stratégie organisationnelle et affaires gouvernementales
Paragr. 35	La société devrait mieux définir ses stratégies d'atténuation, élaborer des énoncés sur l'appétit pour le risque et sur ses niveaux de tolérance au risque et établir des plans d'action précis. Le	<i>D'accord.</i> En 2023-2024, la société formulera des énoncés sur l'appétit pour le risque et sur ses niveaux de tolérance au risque. Elle élaborera des stratégies d'atténuation plus rigoureuses et des plans d'action précis pour gérer ses risques	Mise à jour du cadre de gestion du risque Mise à jour du profil de risque de l'entreprise	Résolu	Un cadre de gestion des risques actualisé, qui fait référence à l'établissement de déclarations d'appétit pour le risque et de niveaux de tolérance au	H. Paszkowski, vice-présidente, Stratégie organisationnelle et affaires gouvernementales

	<p>profil de risque de l'organisation communiqué à la haute direction et au conseil d'administration devrait faire état de la mise en œuvre de ces plans d'action et des échéances correspondantes.</p>	<p>organisationnels et en rendra compte tous les trimestres à l'équipe de la haute direction et au conseil d'administration.</p>	<p>Registre des risques</p> <p>Amélioration des rapports sur les risques à l'intention de l'équipe de direction et du conseil d'administration</p>		<p>risque, a été approuvé par le conseil d'administration en novembre 2023.</p> <p>Une mise à jour du profil de risque de la société, qui comprend des déclarations sur l'appétit pour le risque, a été approuvée par le conseil d'administration en février 2024.</p> <p>Un nouveau registre des risques et un modèle de rapport sur les risques à l'intention de la haute direction et du conseil d'administration sont prêts à être mis en œuvre en 2024-2025.</p>	
Paragr. 53	<p>La société devrait veiller à ce que les plans de travail soient suffisamment détaillés pour communiquer les attentes au personnel. Les plans devraient notamment faire état d'indicateurs de rendement clairs assortis de cibles. La société devrait utiliser ces indicateurs pour surveiller de façon systématique les progrès opérationnels et</p>	<p><i>D'accord.</i> La société examine actuellement ses processus de planification du travail et adoptera en 2023-2024 un processus renouvelé pour l'exercice de planification du travail de 2024-2025. La société normalisera le niveau de détail sur les travaux et le type d'indicateurs de rendement requis pour l'approbation et la surveillance par la direction et s'appuiera sur ses plans de travail pour approuver les projets, surveiller les progrès opérationnels et en rendre compte.</p>	<p>Renouvellement du processus de planification des activités</p>	Résolu	<p>Un processus renouvelé de planification des activités a été lancé pour 2024-2025, qui comprend un nouveau modèle et un nouveau processus pour rendre compte de l'état d'avancement des projets clés à la haute direction.</p>	<p>É. Doiron, directeur principal des finances et vice-président, Finances et Infrastructure</p>

	faire rapport sur leur réalisation.					
Gestion des opérations						
Paragr. 59	La société devrait s'assurer de respecter ses normes de traitement des acquisitions et des aliénations. En outre, compte tenu du manque de clarté sur la manière de relever les défis mentionnés dans le Plan de développement des collections, qui couvre la période allant de 2016 à 2026, la société devrait revoir ce plan, définir des plans d'action appropriés et surveiller systématiquement leur mise en œuvre.	<p><i>D'accord.</i> En 2023-2024, la société révisera ses normes de traitement des acquisitions et des aliénations afin d'en établir de nouvelles qui seront mieux adaptées aux divers types d'acquisitions et d'aliénations, et elle mettra en place un régime efficace de surveillance et d'établissement de rapports.</p> <p>La société examinera et actualisera le Plan de développement des collections en 2024-2025, élaborera des plans d'action pour relever les défis mentionnés et fera des rapports trimestriels à la haute direction.</p>	<p>Mise à jour du processus d'acquisition et d'aliénation</p> <p>Mise à jour du plan de développement des collections</p>	31 mars 2026	<p>Le Musée a examiné les difficultés cernées dans l'acquisition et l'aliénation des collections et a élaboré un plan de rectification pluriannuel, ainsi qu'un outil de suivi permettant de rendre compte des progrès accomplis à la haute direction.</p> <p>Le processus d'acquisition et d'aliénation a été mis à jour et approuvé en mars 2024.</p> <p>Le plan de développement des collections sera mis à jour d'ici le 31 mars 2026. Il s'appuiera sur la stratégie de recherche du Musée, qui est en cours de révision et qui sera mise en œuvre en 2024-2025.</p>	J. Whitham, vice-président et directeur général, Musée canadien de la guerre

Paragr. 68	La société devrait énoncer les étapes précises pour l'examen et l'approbation dans le cadre des processus liés aux traitements de conservation de ses objets et artefacts, et elle devrait assurer une surveillance afin de veiller à ce que le personnel respecte ces étapes.	<i>D'accord.</i> En 2023-2024, la société déterminera des étapes précises pour l'examen et l'approbation de la conservation des objets et artefacts, et définira clairement les autorisations requises pour les différents niveaux de traitement. La société mettra en place un régime efficace de suivi et de rapports d'ici le 31 mars 2024.	Processus formalisé pour la conservation des objets et artefacts	Résolu	Les normes et les niveaux d'autorisation requis pour la conservation des objets et artefacts ont été approuvés en mars 2024 et feront l'objet d'un rapport trimestriel à la haute direction.	J. Whitham, vice-président et directeur général, Musée canadien de la guerre
Paragr. 69	La société devrait mettre à jour son processus de gestion de l'inventaire des collections pour les deux Musées et veiller à ce que des plans d'action appropriés et assortis d'échéances soient établis afin de remédier aux problèmes relevés.	<i>D'accord.</i> En 2023-2024, la société examinera et mettra à jour les procédures de gestion de l'inventaire de ses collections. La société élaborera également des plans d'action assortis d'échéances raisonnables d'ici le 31 mars 2024 pour remédier aux problèmes déjà relevés ainsi qu'aux problèmes qui seront relevés lors des futures vérifications d'inventaire.	Mise à jour des lignes directrices pour la gestion des inventaires Plan de résolution du statut de l'objet	30 septembre 2024	Les lignes directrices pour la gestion des inventaires ont été approuvées en mars 2024. Un plan de résolution de l'état des objets visant à résoudre les problèmes cernés lors de la vérification des inventaires est en cours d'élaboration et sera achevé d'ici le 30 septembre 2024.	J. Whitham, vice-président et directeur général, Musée canadien de la guerre

Paragr. 70	La société doit revoir régulièrement et systématiquement toutes les autorisations d'accès accordées.	<i>D'accord.</i> En 2023-2024, la société renouvèlera les protocoles d'accès et examinera régulièrement les listes d'autorisations afin de s'assurer que la base de données sur la sécurité correspond au contrôle des accès approprié. Elle continuera de moderniser son infrastructure de sécurité pour améliorer la production des rapports et le suivi des autorisations d'accès; la partie relative au contrôle des accès sera achevée d'ici le 31 mars 2024.	Mise à jour des procédures d'accès et d'autorisation aux zones de collecte	31 mars 2025	Les listes d'accès ont été mises à jour, les comptes dans les bases de données de sécurité ont été vérifiés et de nouvelles procédures ont été mises en œuvre pour l'attribution ou la modification des accès sécurisés. De nouveaux lecteurs de cartes pour contrôler l'accès sont en cours d'installation et de programmation, et cette opération sera achevée d'ici le 31 mars 2025.	E. Bertrand, vice-président, Engagement des visiteurs
Paragr. 74	La société devrait établir des processus et des modèles officiels documentés pour bien faire comprendre les attentes de la société au personnel de recherche et aider les gestionnaires à veiller à ce que ces attentes soient satisfaites.	<i>D'accord.</i> La société met à jour sa politique sur la recherche qui, lorsqu'elle sera approuvée en 2023-2024, clarifiera les processus de recherche et les attentes de la société à l'égard de la recherche. En 2023-2024, la société généralisera l'utilisation uniforme des propositions de projets de recherche et des modèles de suivi. Ces outils officialiseront les approbations de manière à pouvoir veiller à l'alignement sur les priorités de la société et suivre l'état d'avancement des produits livrables par rapport aux jalons clés.	Mise à jour de la politique de recherche Nouveau modèle pour les propositions de projets de recherche	Résolu	La politique de recherche actualisée a été approuvée en mars 2024 et un nouveau modèle de proposition de projet de recherche est en cours d'utilisation.	J. Whitham, vice-président et directeur général, Musée canadien de la guerre
Paragr. 79	La société devrait mettre à jour ses lignes directrices et	<i>D'accord.</i> La société examinera et modernisera ses lignes directrices et	Mise à jour du processus de	31 mars 2025	Un plan pour la mise à jour du processus de	E. Bertrand, vice-président,

	<p>ses processus officiels pour l'élaboration et la réalisation des expositions et des programmes publics, puis exercer une surveillance en vue de s'assurer que les principales exigences sont respectées.</p>	<p>ses processus officiels pour l'élaboration d'expositions et de programmes publics. Cet exercice de modernisation, qui sera mis en œuvre en 2024-2025, comprendra une mise à jour de l'approche de surveillance qui permettra de s'assurer que les exigences sont respectées.</p>	<p>développement des expositions et des programmes publics</p>		<p>développement des expositions et des programmes publics a été élaboré.</p> <p>Le processus mis à jour sera approuvé et lancé d'ici le 31 mars 2025.</p>	<p>Engagement des visiteurs</p>
--	---	---	--	--	--	---------------------------------